



**AVIS PUBLIC
HUIS CLOS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 5 MAI 2020**

Soyez avisés qu'exceptionnellement et conformément aux directives des autorités gouvernementales, la prochaine séance du conseil municipal, le mardi 5 mai 2020 à 19 h 30, sera à huis clos et tenue par vidéoconférence et autres moyens de communication.

**LE PUBLIC N'AURA DONC PAS ACCÈS
À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2020**

Le projet de l'ordre du jour sera disponible sur le site Web de la Municipalité.

Merci pour votre compréhension.

Donné à Brigham, ce 30^e jour d'avril 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Pierre Lefebvre, avocat

PL/jp